

Projet tuteuré collectif 2

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 30,0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > En savoir plus : site web UFR SSA <https://ufr-ssa.parisnanterre.fr/>

Présentation

Le projet tuteuré au semestre 6 est la continuité de celui du semestre 5 (cf description de l'EC au semestre 5).

Objectifs

- * Faire l'expérience de situations professionnelles diverses en menant les projets d'ASEGA et de son AGORAé.
- * Présenter un projet et convaincre.
- * Etre en responsabilité et travailler en équipe.
- * Apprendre à rendre compte.
- * Rédiger un rapport.

Évaluation

Implication et réalisation des missions.

Rédaction d'un Guide de Passation.

Préparation et participation au comité de pilotage (COPIL) de l'AGORAé.

Pré-requis nécessaires

EC projet tuteuré Semestre 5.

Compétences visées

- * S'adapter à un environnement socio-professionnel.
- * Comprendre le projet associatif d'une structure et en être partie prenante.
- * Participer au fonctionnement d'une association, à sa gouvernance.
- * Mettre en œuvre un projet d'utilité sociale.
- * Prendre des initiatives en respectant le cadre.
- * Concevoir, réaliser et animer des actions d'utilité sociale en direction de publics divers.
- * Communiquer et gérer les réseaux sociaux.
- * Entretenir les partenariats existants et en élaborer de nouveaux.
- * Participer à des réunions partenariales.
- * Coordonner les actions.
- * Réaliser les tâches liées à des obligations juridiques ou administratives.
- * Mobiliser et animer les ressources humaines bénévoles.
- * Elaborer un budget et présenter une demande de financement.
- * Rendre compte aux parties prenantes.
- * Rédiger un rapport et des écrits professionnels.
- * Réaliser une présentation orale. Argumenter.
- * Utiliser les logiciels de référence et les outils collaboratifs.
- * Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- * Développer un esprit d'entraide et de solidarité.
- * Avoir un comportement professionnel et respecter les échéances.
- * Appréhender un public fragile (écoute et communication).
- * Respecter la confidentialité.

NB : Les compétences visées peuvent dépendre de l'équipe d'appartenance.

Bibliographie

Chaire Essec Entrepreneuriat social (dir. Sibieude T. et Trelu M.), *Guide de bonnes pratiques en matière de transparence, de gouvernance et de gestion associatives*, Ed. de l'Épargne, téléchargeable gratuitement

www.associations.gouv.fr

www.fage.org

www.bapif.fr

<https://wearephenix.com>

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de
février 2020

Contact(s)

> Anne Fabre

Responsable pédagogique
annefa@parisnanterre.fr